

Actes du Comité Directeur de mai 2017

Décisions

1. Le Comité Directeur élit sa présidente : Françoise Blum.
2. Le Comité Directeur élit son bureau :
Vice-Présidents : Andrée Trémoulet et Henri-Pierre Debord
Secrétaire : Jean-François Lévy
Secrétaire adjoint : Jacques Delobel
Trésorier : Guy Pradère
Trésorière adjointe : Marie-Françoise Van Dessel
3. Après avoir entendu Martine Lévy, le CD lui donne un accord de principe pour envisager un SADA en Côte d'Ivoire. Il lui demande de faire assez vite un projet d'une vingtaine de jours pour environ 10 personnes avec un budget et des détails illustrés.
4. Les utilisations de véhicule personnel autorisées par le responsable du SADA sont remboursées à hauteur de 0,20 euro par kilomètre.
5. Sur rapport de Marie Françoise Van Dessel, le CD accorde au groupe EEDF de Pessac une bourse de 500 euros. 320 euros seront versés immédiatement et le solde au vu du Compte rendu demandé.
6. Les trésoriers régionaux doivent veiller au paiement des cotisations et rappeler les manques Les radiations pour non paiement de la cotisation sont prononcées par le trésorier à l'AG de l'année N+2. N étant l'année de la dernière cotisation payée.
7. Dates des prochains CD : 18-19 octobre 2017 et 17-18 janvier 2018.

Missions

1. Représentants à la FAAS : Willy Longueville, Henri-Pierre Debord, Jean-François Lévy
2. Responsable du TU : Bernard Hameau
3. Responsable du Site : Jacques Delobel assisté de Jean-Paul Job pour les correspondances électroniques
4. Marie- Françoise Van Dessel est chargée d'étudier l'aide aux groupes EEDF
5. Andrée Trémoulet représentera l'AAEE à l'AG des EEDF
6. Andrée Trémoulet, Claude et Michels Francès sont chargés de suivre au nom de l'AAEE, la pose de la plaque commémorative des résistants dans la ville d'AUCH
7. Andrée Trémoulet est chargé de la mise en place du sada informatique (13-20 septembre 2017) du Sadnat du Sidobre (20-27 septembre 2017) de l'AG SADA 2018 à La Roque Anthéron prévue du 23 au 31 mars 2018.
8. Guy Pradère est chargé de revoir le tableau des correspondants des régions en tenant compte des départements qui y sont maintenant rattachés.